



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MIELS 2021
Pour le 25 septembre 2021, respectez bien cette date.

Les candidats enverront par échantillon :

- **2 pots de 250 gr** fournis par l'association à la demande.
 Soit : 1 pot dûment identifié (Nom, Commune, Altitude, catégorie)
 1 pot **SANS inscription**

- **1 Chèque de 40 € (ou 50 € pour les non adhérents)** libellé à l'ordre de L'Apiculteur Savoyard.

Ce règlement donne droit à la participation au concours et à l'obtention systématique des résultats d'analyses effectuées par le laboratoire.

- La présente page ou copie de celle-ci dûment complétée.
- Les pains d'épices seront amenés le jour du concours.

La date de réception des échantillons de miel est fixée **au plus tard :**
Au 25 septembre 2021

L'Apiculteur cité ci-dessous atteste se conformer au règlement en vigueur.

Nom et Prénom :

Adresse :

Adhérent à l'association L'Apiculteur Savoyard : OUI NON

Catégorie : Miel de Plaine Miel de Montagne.

Avez-vous l'appellation « Miel de Montagne » ? OUI NON

Commune de : Code Postal :

Récolte : Altitude :

L'analyse de colorimétrie du laboratoire déterminera le classement de l'échantillon en miel clair ou foncé ainsi que son appellation « Miel toutes fleurs », « Miellat » ... etc

Adresse d'envoi des échantillons ou les amener le 25 septembre l'après-midi de 15h à 16h chez le Président:

Jean Pierre Alaime 30 Clos St Exupéry 73290 La Motte-Servolex.



BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS DES MIELS 2021
Pour le 25 septembre 2021, respectez bien cette date.

Les candidats enverront par échantillon :

- **2 pots de 250 gr** fournis par l'association à la demande.
 Soit : 1 pot dûment identifié (Nom, Commune, Altitude, catégorie)
 1 pot **SANS inscription**

- **1 Chèque de 40 € (ou 50 € pour les non adhérents)** libellé à l'ordre de L'Apiculteur Savoyard.

Ce règlement donne droit à la participation au concours et à l'obtention systématique des résultats d'analyses effectuées par le laboratoire.

- La présente page ou copie de celle-ci dûment complétée.
- Les pains d'épices seront amenés le jour du concours.

La date de réception des échantillons de miel est fixée **au plus tard :**
Au 25 septembre 2021

L'Apiculteur cité ci-dessous atteste se conformer au règlement en vigueur.

Nom et Prénom :

Adresse :

Adhérent à l'association L'Apiculteur Savoyard : OUI NON

Catégorie : Miel de Plaine Miel de Montagne.

Avez-vous l'appellation « Miel de Montagne » ? OUI NON

Commune de : Code Postal :

Récolte : Altitude :

L'analyse de colorimétrie du laboratoire déterminera le classement de l'échantillon en miel clair ou foncé ainsi que son appellation « Miel toutes fleurs », « Miellat » ... etc

Adresse d'envoi des échantillons ou les amener le 25 septembre l'après-midi de 15h à 16h chez le Président:

Jean Pierre Alaime 30 Clos St Exupéry 73290 La Motte-Servolex.